



 Chère amie, cher ami,

Novembre 2019. L214 est condamnée pour avoir révélé la souffrance des animaux.

Suite à la diffusion d'images filmées à l'abattoir de Mauléon-Licharre, le tribunal correctionnel de Pau nous a condamnés pour complicité d'atteinte à l'intimité de la vie privée. L214 a fait appel de cette décision qui nous semble profondément injuste. Vous le savez, nos enquêtes sont indispensables. **Seules les images permettent de dévoiler ce que les animaux subissent au quotidien dans les abattoirs et les élevages. ...**

SOUTENIR L214 PAR UN DON

L214 puise ses forces dans l'engagement de ses membres et sympathisants.
Merci de nous aider à agir pour les animaux

Je soutiens L214 par **un don**:

20€ 60€ 120€ €

Par ce don, je deviens membre de L214 ou je prolonge mon adhésion.

Je souhaite en savoir plus sur la possibilité de faire un legs pour les animaux.

Je retourne ce bulletin accompagné d'un chèque du montant de mon don à l'ordre de L214. Je peux également réaliser mon don sur don.L214.com (tous modes de paiement).

Je souhaite diffuser le L214 Mag, veuillez m'envoyer :

10 20 50 exemplaires pour le diffuser.

MES COORDONNÉES

Prénom : Nom :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :



Association L214
CS20317
69363
Lyon 08 Cedex

Réduction fiscale :
66% de vos dons à L214 sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Par exemple, après réduction fiscale, un don de 50€ ne vous coûte que 17€. Les reçus fiscaux sont envoyés au mois de mars de l'année suivant le don.



La loi est déjà sévère. Pourtant M. Castaner, ministre de l'Intérieur, tente d'intimider les lanceurs d'alerte, en facilitant les inculpations pour association de malfaiteurs : une infraction qui peut être punie de 10 ans de prison et de 150 000 € d'amende.

Ces risques n'ébranlent pas notre motivation et notre volonté d'agir pour les animaux, car vous êtes là, à nos côtés, pour nous soutenir.

En 2019, L214 a rendu publiques 12 enquêtes. Rappelez-vous les vaches à hublot, les poulets ramassés à la moissonneuse, les cochons rongés vivants par leurs congénères, les truies emprisonnées, les canetons jetés agonisants dans des poubelles, les caillies entassées dans de minuscules cages, les veaux laitiers tués par des vétérinaires complaisants... **Pour montrer leurs souffrances et ouvrir les yeux à des millions de personnes, les images sont cruciales** : trois vidéos d'enquête ont été vues plus d'un million de fois rien que sur les réseaux sociaux ; des personnalités influentes, telles que Nagui ou Yann Arthus-Bertrand, ont dénoncé ces horreurs à nos côtés ; plus de 376 000 personnes ont signé notre pétition pour dire « Stop aux vaches à hublot ».

Pour poursuivre notre travail, pour révéler ce que les industries agroalimentaires cherchent à nous cacher, votre soutien est essentiel. Il sert à financer les journées d'enquête, la réalisation

de vidéos, la création de sites et de pétitions, l'expertise juridique en vue d'un dépôt de plainte...

Votre soutien nous permet de montrer ce que subissent les animaux et de faire évoluer les lois et les entreprises pour leur épargner de nombreuses souffrances.

L'agro-industrie n'a aucun intérêt à ce que les citoyens sachent comment sont produits la viande, les œufs et le lait. **Mais les choses sont en train de changer.** Notre société évolue vers plus de considération pour les animaux. **Aujourd'hui, plus que jamais, soutenez le travail de L214 !**

Merci pour votre engagement. Ensemble, nous œuvrons pour un monde meilleur pour les animaux.

Brigitte Gothière
Cofondatrice de L214



P.S. : Vos dons à L214 sont déductibles à 66 % de vos impôts, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. Faites-en profiter les animaux !

SOUTENIR RÉGULIÈREMENT L214

En choisissant le prélèvement automatique, vous nous rendez un immense service. Vous soutenez L214 de façon régulière en lui apportant les moyens d'agir pour les animaux et de continuer ses investigations, son travail de documentation et ses campagnes d'information.

Je soutiens l'action de L214 en faisant **tous les mois un don de :**

10€ 25€ 50€ €

Je souhaite que mon don soit prélevé :

le 5 du mois le 20 du mois

Je souhaite en savoir plus sur la possibilité de faire un legs pour les animaux.

J'indique mes coordonnées ci-contre et renvoie ce mandat signé et accompagné d'un RIB. Je peux également remplir ce formulaire et renseigner mon IBAN directement sur don.L214.com

J'utilise la formule du prélèvement automatique. En signant ce formulaire de mandat, j'autorise L214 à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte et j'autorise ma banque à prélever chaque mois la somme indiquée ci-dessus. J'ai bien noté que je deviens membre de L214 et que je recevrai en mars de l'année prochaine un reçu fiscal du montant total de mes versements. À tout moment, je suis entièrement libre de modifier mes prélèvements ou d'y mettre fin par courrier, par email à don@L214.com, en laissant un message au 09 72 56 28 47 ou sur espadon.L214.com.

MES COORDONNÉES

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :

IBAN : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Signature (obligatoire) :

Association bénéficiaire : L214 /
N° National d'Émetteur : 553337

.....





Prénom NOM
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse
 CP Ville
 PAYS

 Prénom,

Novembre 2019. L214 est condamnée pour avoir révélé la souffrance des animaux.

Suite à la diffusion d'images filmées à l'abattoir de Mauléon-Licharre, le tribunal correctionnel de Pau nous a condamnés pour complicité d'atteinte à l'intimité de la vie privée. L214 a fait appel de cette décision qui nous semble profondément injuste. Vous le savez, nos enquêtes sont indispensables. **Seules les images permettent de dévoiler ce que les animaux subissent au quotidien dans les abattoirs et les élevages. ...**

SOUTENIR L214 PAR UN DON

L214 puise ses forces dans l'engagement de ses membres et sympathisants.
Merci de nous aider à agir pour les animaux

Je soutiens L214 par **un don**:

XX€ XXX€ XXXX€ €

Par ce don, je deviens membre de L214 ou je prolonge mon adhésion.

Je souhaite en savoir plus sur la possibilité de faire un legs pour les animaux.

Je retourne ce bulletin accompagné d'un chèque du montant de mon don à l'ordre de L214. Je peux également réaliser mon don sur don.L214.com (tous modes de paiement).

Je souhaite diffuser le L214 Mag, veuillez m'envoyer :

10 20 50 exemplaires pour le diffuser.

MES COORDONNÉES

Prénom NOM
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse
 CP Ville
 PAYS
 e-mail
 téléphone

Vous ne souhaitez plus recevoir le L214 Mag ?

Vous pouvez vous désabonner à tout moment sur Espadon, votre espace personnel, à l'adresse espadon.L214.com, ou y modifier vos coordonnées. Vous pouvez bien sûr toujours nous joindre par mail à l'adresse don@L214.com, par téléphone en laissant un message au 09 72 56 28 47 ou par courrier.



Association L214
 CS20317
 69363
 Lyon 08 Cedex

Réduction fiscale : 66% de vos dons à L214 sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Par exemple, après réduction fiscale, un don de 50€ ne vous coûte que 17€. Les reçus fiscaux sont envoyés au mois de mars de l'année suivant le don.



La loi est déjà sévère. Pourtant M. Castaner, ministre de l'Intérieur, tente d'intimider les lanceurs d'alerte, en facilitant les inculpations pour association de malfaiteurs : une infraction qui peut être punie de 10 ans de prison et de 150 000 € d'amende.

Ces risques n'ébranlent pas notre motivation et notre volonté d'agir pour les animaux, car vous êtes là, à nos côtés, pour nous soutenir.

En 2019, L214 a rendu publiques 12 enquêtes. Rappelez-vous les vaches à hublot, les poulets ramassés à la moissonneuse, les cochons rongés vivants par leurs congénères, les truies emprisonnées, les canetons jetés agonisants dans des poubelles, les cailles entassées dans de minuscules cages, les veaux laitiers tués par des vétérinaires complaisants... **Pour montrer leurs souffrances et ouvrir les yeux à des millions de personnes, les images sont cruciales** : trois vidéos d'enquête ont été vues plus d'un million de fois rien que sur les réseaux sociaux ; des personnalités influentes, telles que Nagui ou Yann Arthus-Bertrand, ont dénoncé ces horreurs à nos côtés ; plus de 376 000 personnes ont signé notre pétition pour dire « Stop aux vaches à hublot ».

Pour poursuivre notre travail, pour révéler ce que les industries agroalimentaires cherchent à nous cacher, votre soutien est essentiel. Il sert à financer les journées d'enquête, la réalisation

de vidéos, la création de sites et de pétitions, l'expertise juridique en vue d'un dépôt de plainte...

Votre soutien nous permet de montrer ce que subissent les animaux et de faire évoluer les lois et les entreprises pour leur épargner de nombreuses souffrances.

L'agro-industrie n'a aucun intérêt à ce que les citoyens sachent comment sont produits la viande, les œufs et le lait. **Mais les choses sont en train de changer.** Notre société évolue vers plus de considération pour les animaux. **Aujourd'hui, plus que jamais, soutenez le travail de L214 !**

Merci pour votre engagement. Ensemble, nous œuvrons pour un monde meilleur pour les animaux.

Brigitte Gothière
Cofondatrice de L214



P.S. : Vos dons à L214 sont déductibles à 66 % de vos impôts, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. Faites-en profiter les animaux !

SOUTENIR RÉGULIÈREMENT L214

En choisissant le prélèvement automatique, vous nous rendez un immense service. Vous soutenez L214 de façon régulière en lui apportant les moyens d'agir pour les animaux et de continuer ses investigations, son travail de documentation et ses campagnes d'information.

Je soutiens l'action de L214 en faisant **tous les mois un don de :**

10€ 25€ 50€ €

Je souhaite que mon don soit prélevé :

le 5 du mois le 20 du mois

Je souhaite en savoir plus sur la possibilité de faire un legs pour les animaux.

J'indique mes coordonnées ci-contre et renvoie ce mandat signé et accompagné d'un RIB. Je peux également remplir ce formulaire et renseigner mon IBAN directement sur don.L214.com

J'utilise la formule du prélèvement automatique. En signant ce formulaire de mandat, j'autorise L214 à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte et j'autorise ma banque à prélever chaque mois la somme indiquée ci-dessus. J'ai bien noté que je deviens membre de L214 et que je recevrai en mars de l'année prochaine un reçu fiscal du montant total de mes versements. À tout moment, je suis entièrement libre de modifier mes prélèvements ou d'y mettre fin par courrier, par email à don@L214.com, en laissant un message au 09 72 56 28 47 ou sur espadon.L214.com.

MES COORDONNÉES

Si vous constatez une erreur dans les coordonnées au recto, vous pouvez l'indiquer ici.

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :

IBAN : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Signature (obligatoire) :

Association bénéficiaire : L214 /
N° National d'Émetteur : 553337

.....



Prénom NOM
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse
 CP Ville
 PAYS

 Prénom,

Novembre 2019. L214 est condamnée pour avoir révélé la souffrance des animaux.

Suite à la diffusion d'images filmées à l'abattoir de Mauléon-Licharre, le tribunal correctionnel de Pau nous a condamnés pour complicité d'atteinte à l'intimité de la vie privée. L214 a fait appel de cette décision qui nous semble profondément injuste. Vous le savez, nos enquêtes sont indispensables. **Seules les images permettent de dévoiler ce que les animaux subissent au quotidien dans les abattoirs et les élevages. ...**

FAIRE UN DON PONCTUEL À L214

L214 puise ses forces dans l'engagement de ses membres et sympathisants.
Merci de nous aider à agir pour les animaux

Je renforce mon soutien à L214 par **un don ponctuel de :**

XX€ XXX€ XXXX€

Je souhaite en savoir plus sur la possibilité de faire un legs pour les animaux.

Je retourne ce bulletin accompagné d'un chèque du montant de mon don à l'ordre de L214. Je peux également réaliser mon don sur don.L214.com (tous modes de paiement).

Je souhaite diffuser le L214 Mag, veuillez m'envoyer :

10 20 50 exemplaires pour le diffuser.

MES COORDONNÉES

Prénom NOM
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse
 CP Ville
 PAYS
 e-mail
 téléphone

Vous ne souhaitez plus recevoir le L214 Mag ?

Vous pouvez vous désabonner à tout moment sur Espadon, votre espace personnel, à l'adresse espadon.L214.com, ou y modifier vos coordonnées. Vous pouvez bien sûr toujours nous joindre par mail à l'adresse don@L214.com, par téléphone en laissant un message au 09 72 56 28 47 ou par courrier.



Association L214
 CS20317
 69363
 Lyon 08 Cedex

Réduction fiscale : 66% de vos dons à L214 sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Par exemple, après réduction fiscale, un don de 50€ ne vous coûte que 17€. Les reçus fiscaux sont envoyés au mois de mars de l'année suivant le don.



La loi est déjà sévère. Pourtant M. Castaner, ministre de l'Intérieur, tente d'intimider les lanceurs d'alerte, en facilitant les inculpations pour association de malfaiteurs : une infraction qui peut être punie de 10 ans de prison et de 150 000 € d'amende.

Ces risques n'ébranlent pas notre motivation et notre volonté d'agir pour les animaux, car vous êtes là, à nos côtés, pour nous soutenir.

En 2019, L214 a rendu publiques 12 enquêtes. Rappelez-vous les vaches à hublot, les poulets ramassés à la moissonneuse, les cochons rongés vivants par leurs congénères, les truies emprisonnées, les canetons jetés agonisants dans des poubelles, les cailles entassées dans de minuscules cages, les veaux laitiers tués par des vétérinaires complaisants... **Pour montrer leurs souffrances et ouvrir les yeux à des millions de personnes, les images sont cruciales** : trois vidéos d'enquête ont été vues plus d'un million de fois rien que sur les réseaux sociaux ; des personnalités influentes, telles que Nagui ou Yann Arthus-Bertrand, ont dénoncé ces horreurs à nos côtés ; plus de 376 000 personnes ont signé notre pétition pour dire « Stop aux vaches à hublot ».

Pour poursuivre notre travail, pour révéler ce que les industries agroalimentaires cherchent à nous cacher, votre soutien est

essentiel. Il sert à financer les journées d'enquête, la réalisation de vidéos, la création de sites et de pétitions, l'expertise juridique en vue d'un dépôt de plainte...

Vous nous soutenez chaque mois avec un don. Vous nous permettez de montrer ce que subissent les animaux et de faire évoluer les lois et les entreprises pour leur épargner de nombreuses souffrances. **Merci !** Sachez que si vous souhaitez renforcer votre soutien, vous pouvez faire un don ponctuel ou augmenter votre don mensuel de quelques euros sur simple demande ou sur espadon.L214.com.

Les choses sont en train de changer. Notre société évolue vers plus de considération pour les animaux, grâce à vous.

Merci du fond du cœur pour votre engagement à nos côtés.

Brigitte Gothière
Cofondatrice de L214



P.S. : Vos dons à L214 sont déductibles à 66 % de vos impôts, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. Faites-en profiter les animaux !

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE SOUTIEN RÉGULIER !

En ayant choisi le prélèvement automatique, vous nous rendez un immense service. Vous soutenez L214 de façon régulière en lui apportant les moyens d'agir pour les animaux et de continuer ses investigations, son travail de documentation et ses campagnes d'information.

Grâce à **Espadon**, votre espace donateur, vous pouvez dorénavant modifier à tout moment le montant de votre don mensuel mais aussi le compte bancaire sur lequel il est prélevé. Vous pouvez également le mettre en pause temporairement ou l'interrompre, en toute autonomie.

Espadon vous permet de plus de modifier toutes vos coordonnées et vos préférences de communication.

Rendez-vous sur espadon.L214.com !

MES COORDONNÉES

Si vous constatez une erreur dans les coordonnées au recto, vous pouvez l'indiquer ici.

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :



Prénom NOM
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse
 CP Ville
 PAYS

 Prénom,

Novembre 2019. L214 est condamnée pour avoir révélé la souffrance des animaux.

Suite à la diffusion d'images filmées à l'abattoir de Mauléon-Licharre, le tribunal correctionnel de Pau nous a condamnés pour complicité d'atteinte à l'intimité de la vie privée. L214 a fait appel de cette décision qui nous semble profondément injuste. Vous le savez, nos enquêtes sont indispensables. **Seules les images permettent de dévoiler ce que les animaux subissent au quotidien dans les abattoirs et les élevages. ...**

FAIRE UN DON PONCTUEL À L214

L214 puise ses forces dans l'engagement de ses membres et sympathisants.
Merci de nous aider à agir pour les animaux

Je renforce mon soutien à L214 par **un don ponctuel de :**

XX€ XXX€ XXXX€

Je souhaite en savoir plus sur la possibilité de faire un legs pour les animaux.

Je retourne ce bulletin accompagné d'un chèque du montant de mon don à l'ordre de L214. Je peux également réaliser mon don sur don.L214.com (tous modes de paiement).

Je souhaite diffuser le L214 Mag, veuillez m'envoyer :

10 20 50 exemplaires pour le diffuser.

MES COORDONNÉES

Prénom NOM
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse
 CP Ville
 PAYS
 e-mail
 téléphone

Vous ne souhaitez plus recevoir le L214 Mag ?

Vous pouvez vous désabonner à tout moment sur Espadon, votre espace personnel, à l'adresse espadon.L214.com, ou y modifier vos coordonnées. Vous pouvez bien sûr toujours nous joindre par mail à l'adresse don@L214.com, par téléphone en laissant un message au 09 72 56 28 47 ou par courrier.



Association L214
 CS20317
 69363
 Lyon 08 Cedex

Réduction fiscale : 66% de vos dons à L214 sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Par exemple, après réduction fiscale, un don de 50€ ne vous coûte que 17€. Les reçus fiscaux sont envoyés au mois de mars de l'année suivant le don.



Prénom NOM
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse
 CP Ville
 PAYS

 Prénom,

Il y a quelque temps, vous avez contribué à une collecte Facebook dont l'objectif était d'aider L214. Je vous en remercie vivement.

Nous souhaitons vous montrer ce que nous sommes en mesure de réaliser lorsque vous êtes à nos côtés, c'est pourquoi nous vous faisons parvenir notre magazine qui détaille certaines de nos actions.

Ce courrier sera le seul que vous recevrez, sauf mention contraire de votre part. ●●●



SOUTENIR L214 PAR UN DON

L214 puise ses forces dans l'engagement de ses membres et sympathisants.
Merci de nous aider à agir pour les animaux

Je soutiens L214 par **un don**:

XX€ XXX€ XXXX€ €

Par ce don, je deviens membre de L214 ou je prolonge mon adhésion.

Je souhaite en savoir plus sur la possibilité de faire un legs pour les animaux.

Je retourne ce bulletin accompagné d'un chèque du montant de mon don à l'ordre de L214. Je peux également réaliser mon don sur don.L214.com (tous modes de paiement).

Je souhaite diffuser le L214 Mag, veuillez m'envoyer :

10 20 50 exemplaires pour le diffuser.

MES COORDONNÉES

Prénom NOM
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse adresse
 adresse adresse adresse adresse adresse
 CP Ville
 PAYS
 e-mail
 téléphone

Vous pouvez joindre L214 par mail à l'adresse don@L214.com, par téléphone en laissant un message au 09 72 56 28 47 ou par courrier.



Association L214
 CS20317
 69363
 Lyon 08 Cedex

Réduction fiscale : 66% de vos dons à L214 sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Par exemple, après réduction fiscale, un don de 50€ ne vous coûte que 17€. Les reçus fiscaux sont envoyés au mois de mars de l'année suivant le don.



L214 est une association essentiellement connue pour ses vidéos basées sur son travail d'enquête. **En filmant les élevages intensifs, nous nous attachons à montrer les pratiques routinières,** courantes, comme les conditions d'élevage exécrables des poules pondeuses en cage, des poulets rendus difformes et boiteux, des truies immobilisées dans des cases de mise bas, des poissons entassés dans quelques dizaines de centimètres d'eau sale...

Nous dénonçons les conséquences d'un système qui cherche à produire le plus vite possible : sélection génétique et sexage des poussins, castration à vif, coupe des queues, des dents, des becs...

Nous exposons le calvaire de ces animaux transportés parfois pendant des jours, affamés, assoiffés avec pour destination des centres d'engraissement ou des abattoirs. Dans des abattoirs petits ou grands, **nous démontrons qu'il n'y a jamais de « bien-être animal » ou de respect pour les plus de 3 millions d'animaux qui sont mis à mort chaque jour en France :** percussion du crâne, choc électrique, asphyxie au gaz, ou encore égorgement sans étourdissement... Les animaux n'y connaîtront que la peur, la douleur.

Non seulement nous dénonçons sans relâche, mais nous sommes aussi force de proposition. **Nous arrachons des avancées malgré**

un lobby de la viande très puissant : nous avons par exemple amené plus de 100 entreprises à renoncer aux œufs de poules en cage, fait interdire le transport des chevreaux dans des caisses à dindes, provoqué une commission d'enquête parlementaire sur les conditions d'abattage, encouragé des centaines de restaurants à proposer une alternative végétale à leur carte, etc.

Dans le magazine accompagnant cette lettre, nous détaillons quelques actions que nous menons et leurs bilans.

Je ne peux que vous encourager à nous rejoindre. Plus nous serons nombreux, plus nous réussirons à faire reculer les souffrances des animaux.

Merci,

Brigitte Gothière
Cofondatrice de L214



P.S. : Vos dons à L214 sont déductibles à 66 % de vos impôts, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. Faites-en profiter les animaux !

SOUTENIR RÉGULIÈREMENT L214

En choisissant le prélèvement automatique, vous nous rendez un immense service. Vous soutenez L214 de façon régulière en lui apportant les moyens d'agir pour les animaux et de continuer ses investigations, son travail de documentation et ses campagnes d'information.

Je soutiens l'action de L214 en faisant **tous les mois un don de :**

10€ 25€ 50€ €

Si mon don mensuel actuel est par carte bancaire, il sera interrompu à la mise en place de ce prélèvement automatique.

Je souhaite que mon don soit prélevé :

le 5 du mois le 20 du mois

Je souhaite en savoir plus sur la possibilité de faire un legs pour les animaux.

J'indique mes coordonnées ci-contre et renvoie ce mandat signé et accompagné d'un RIB. Je peux également remplir ce formulaire et renseigner mon IBAN directement sur don.L214.com

J'utilise la formule du prélèvement automatique. En signant ce formulaire de mandat, j'autorise L214 à envoyer des instructions à ma banque pour débits mon compte et j'autorise ma banque à prélever chaque mois la somme indiquée ci-dessus. J'ai bien noté que je deviens membre de L214 et que je recevrai en mars de l'année prochaine un reçu fiscal du montant total de mes versements. À tout moment, je suis entièrement libre de modifier mes prélèvements ou d'y mettre fin par courrier, par email à don@L214.com, en laissant un message au 09 72 56 28 47 ou sur espadon.L214.com.

MES COORDONNÉES

Si vous constatez une erreur dans les coordonnées au recto, vous pouvez l'indiquer ici.

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :

IBAN : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Signature (obligatoire):

Association bénéficiaire: L214 /
N° National d'Émetteur: 553337

.....